

REGLEMENT INTERIEUR DU TOURNOI

MODALITES D'ORGANISATION ET D'INSCRIPTIONS

Tournoi du dimanche 18 décembre 2016 ouvert aux joueurs classés D7-D8-D9-P10-P11-P12
Simples Hommes et Simples Dames

Le tournoi accueillera un nombre maximum de 80 joueurs, inscrits au plus tard le vendredi 9 décembre 2016, cachet de la poste faisant foi. Si le nombre d'inscrits est supérieur au nombre de places disponibles, les joueurs seront retenus par ordre d'arrivée de leur inscription.

Les joueurs peuvent s'inscrire sur un tableau au maximum, au tarif de 8.00 €. Les inscriptions se font par courrier, accompagné du règlement par chèque, envoyées à l'adresse suivante :

MAURE BADMINTON CLUB Rue du Stade 35330 MAURE DE BRETAGNE

Des pré-inscriptions sont possibles par mail à l'adresse tournoismbc@gmail.com.

Les tableaux d'inscription théoriques seront les suivants :

D7/D8 – D9/P10 – P11/P12

Mais, si le nombre de joueurs le permet, les tableaux pourront être aménagés, fusionnés ou scindés, en fonction des cotes afin qu'ils soient les plus homogènes possibles.

Les classements pris en compte seront ceux du vendredi 9 décembre 2016

Les tableaux seront définis et les têtes de série seront désignées sur la base de ces classements

Le Juge Arbitre du tournoi est M. Jean-Charles ROUILLEE

1-Le tournoi se déroulera en application des règles de la F. F. BaD. Les matchs se disputeront en deux sets gagnants de 21 points pour les hommes et pour les femmes.

2-Les modalités d'inscription sont précisées en introduction de ce règlement et dans la lettre d'invitation diffusée aux clubs et aux joueurs.

3-Tout joueur participant devra être titulaire d'une licence F. F. BaD. l'autorisant à participer à une compétition seniors au moment de son inscription.

4- Le tournoi se disputera en poules de 3 ou 4 joueurs, avec 1 ou 2 sortants par poule, puis en tableau final en élimination directe dans chaque catégorie. En cas d'un nombre insuffisant d'inscrits, des tableaux pourront se disputer sous forme de poule unique.

5-Les matchs se disputeront en auto-arbitrage.

6-Pour les tableaux D, les volants seront à la charge des joueurs. Trois volants (BABOLAT 4) par match seront fournis pour les demi-finales et finales. Les volants plastique (YONEX MAVIS 300) seront fournis par les organisateurs pour les tableaux P.

7-Le tournoi se déroulera à l'Ensemble Sportif Calypso de Maure de Bretagne.

8-Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son nom sera déclaré forfait par le Juge Arbitre.

9-Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires utiles à son match, sauf cas médical.

10-Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à y jouer, les arbitres, le Juge Arbitre et les membres du comité d'organisation. A chaque pause, deux personnes par joueur au maximum pourront être autorisées à accéder au terrain pour le coaching.

11-Les joueurs auront droit à 3 minutes de préparation, test des volants inclus, à partir du moment où leur match a été annoncé.

12-Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la F. F. BaD. est exigée sur les terrains.

13-Tout joueur désirant s'absenter quelle qu'en soit la raison et quelle qu'en soit la durée, devra prévenir le Juge Arbitre sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.

14-Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum.

15-Tout volant touchant une infrastructure des salles sera compté faute sauf au service où il pourra être rejoué une fois.

16-Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée sur l'échéancier.

17-Seul un représentant de club est autorisé à déposer une réclamation à la table de marque. Toute autre réclamation est déclarée irrecevable.

18-Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accidents.

19-Les décisions du Juge Arbitre et du comité d'organisation sont sans appel.

20-Le comité d'organisation se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi, y compris la fusion ou la scission de tableaux si nécessaire, en accord avec le Juge Arbitre.

21-Les photographies prises pendant la journée pourront être diffusées sur le site internet ou dans les parutions du club. Les personnes concernées par ces photographies (joueurs, cadres, invités, public...), qui ne souhaiteraient pas voir leur image utilisée, pourront formuler une demande écrite en ce sens auprès de la table de marque. Sans cette démarche, ils renonceront à ce droit.

22-Il est interdit de fumer dans les salles.

23-Le présent règlement sera affiché dans chaque salle.

24-Toute participation au tournoi implique l'adoption du présent règlement.